

COMMUNE DE ST-QUENTIN-FALLAVIER (ISERE)**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 18 DÉCEMBRE 2017**

Le Conseil Municipal de St-Quentin-Fallavier, dûment convoqué par le Maire le 12/12/2017, s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Michel BACCONNIER, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 29.

Présents : Mesdames et Messieurs les conseillers en exercice à l'exception de ceux qui, absents, ont délégué leur pouvoir : Bénédicte KREBS à Brigitte PIGEYRE, Pascal GUEFFIER à Cyrille CUENOT, Jean-Paul MOREL à Henri HOURIEZ, Nicole MAUCLAIR à Jean-Marc PIREAUX, Isella DE MARCO à Norbert SANCHEZ CANO, Ingrid VACHER à Odile BEDEAU DE L'ECOCHERE

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : Virginie SUDRE a été désigné(e).

DELIB 2017.12.18.14**OBJET : Fermeture de postes**

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés ou supprimés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire de procéder à compter du **1^{er} janvier 2018** à la suppression du tableau des effectifs de la collectivité des 29 emplois suivants.

Le Comité Technique Paritaire a rendu un avis favorable à la suppression des postes détaillée ci-avant, le 7 novembre 2017. Le Tableau des Effectifs mis à jour à la suite de ces suppressions est en annexe à la présente délibération.

LISTE des EMPLOIS à SUPPRIMER

Grade	Date de la délibération de création
1 emploi d'Adjoint administratif principal de 2ème classe à temps complet	30/05/2011
1 emploi d'Adjoint administratif principal de 2ème classe à temps complet	11/06/2012

1 emploi d'Adjoint administratif principal de 2ème classe à temps non complet 28 heures	23/09/2013
1 emploi d'Adjoint administratif à temps non complet 21 heures	19/01/2015
1 emploi d'Adjoint administratif (ancien 1ère classe) à temps complet	26/04/2010
2 emplois d'Adjoint technique (ancien 1ère classe) à temps complet	18/05/2015
1 emploi d'Adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet	19/11/2007
1 emploi d'Adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet	10/03/2014
1 emploi d'Adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet	10/07/2014
1 emploi d'Adjoint technique à temps non complet 31,5 heures	28/09/2015
1 emploi d'Adjoint technique à temps non complet 31,5 heures	10/07/2014
1 emploi d'Agent de maitrise à temps complet	26/09/2011
1 emploi d'Agent de maitrise à temps complet	23/09/2013
1 emploi d'Animateur à temps complet	08/07/2013
1 emploi d'Animateur principal de 2ème classe à temps complet	10/06/2013
1 emploi d'ATSEM principal de 2ème classe à temps complet	10/07/2014
1 emploi d'ATSEM principal de 2ème classe à temps complet	30/05/2011
1 emploi d'ATSEM principal de 2ème classe à temps non complet 28 heures	08/07/2013
1 emploi d'Attaché à temps complet	14/04/2008
1 emploi d'Attaché à temps complet	19/11/2007
1 emploi d'infirmière Cadre de Santé	22/12/2003
1 emploi de Rédacteur à temps complet	18/07/2012
1 emploi de Rédacteur à temps complet	28/03/2011
1 emploi de Rédacteur à temps non complet 17,5 heures	23/09/2013
1 emploi de Rédacteur principal de 1ère classe à temps non complet 28 heures	23/06/2014
1 emploi de Rédacteur principal de 1ère classe à temps complet	26/04/2010
1 emploi de Technicien principal de 1ère classe à temps complet	19/12/2011
1 emploi de Technicien principal 2ème classe à temps complet	06/02/2012

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **SUPPRIME** du tableau des effectifs, les 29 (vingt-neuf) emplois listés ci-dessus.

Adoptée à l'unanimité

St-Quentin-Fallavier, le 18/12/2017

Publication et transmission en sous préfecture le 19 décembre 2017/19/12/2017

Identifiant de télétransmission : 038-213804495-20171218-lmc12934-DE-1-1

Le Maire



Michel BACCONNIER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à dater de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux.